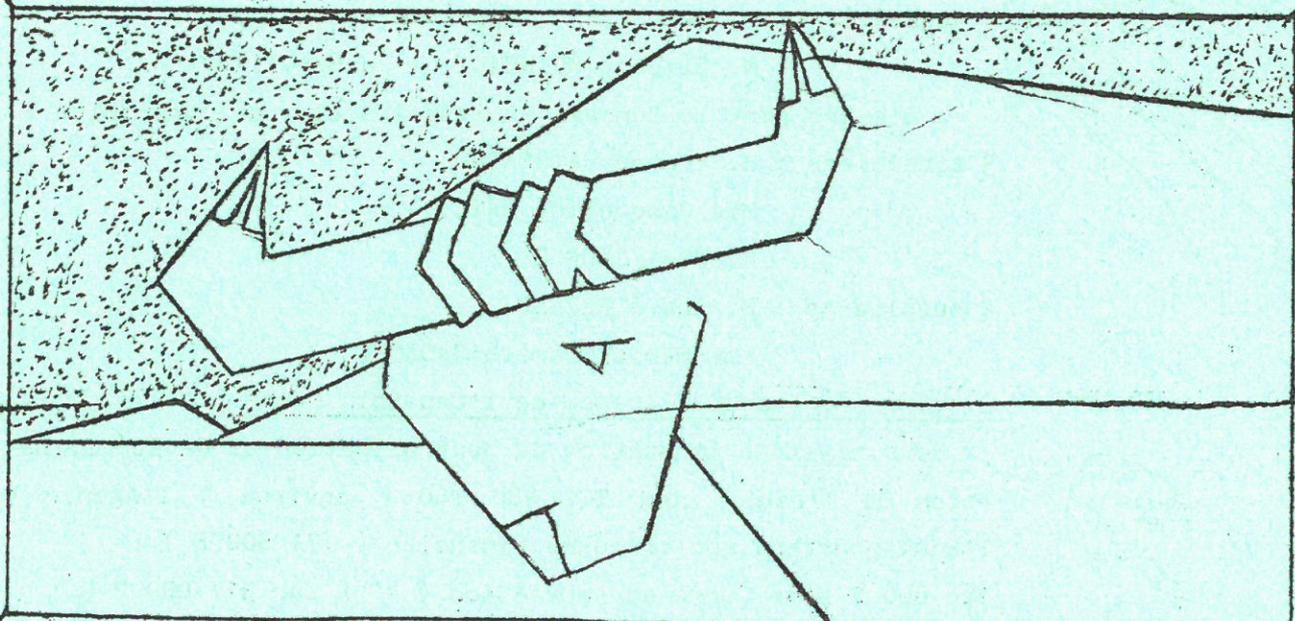


ENTRÉE-NOUS.

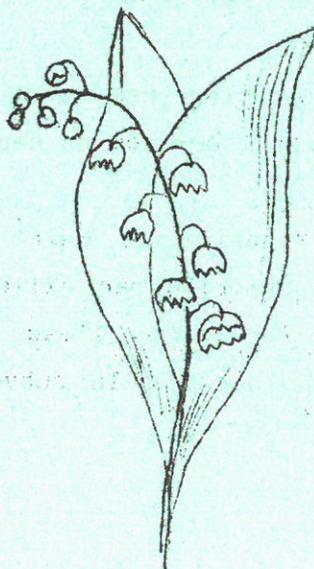
THIAVILLE S/MEURTHE

MAI 92

N°294



TAUREAU



**** EN DIRECT DU CONSEIL ****

Le Conseil était réuni le jeudi 7 mai 1992 (excusés : R. ERHARD, G. GEORGES, S. PETTOVEL). Les points suivants ont été examinés :

1. Commission Communale d'Aménagement Foncier :

. D'une part, la Chambre d'Agriculture de Mthe et Mlle a désigné les personnes suivantes pour faire partie de la Commission :

3 titulaires : M. Hubert BERNARD à Thiaville

M. Jean Charles GENATIO à Raon l'Etape

M. Claude MESSIN à Flin

2 suppléants : M. Jean Michel CHRETIEN à Montigny

M. Gilbert MOINEAUX à Merviller

. D'autre part le Conseil Municipal a élu, à l'unanimité :

3 titulaires : M. Pierre CATHERINE

Mme Jacqueline MATH

M. Paul GEORGE

2 suppléants : M. André FRESSE

Mme Marie Thérèse GEORGES

2. Convention avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse :

Pour réaliser la station de neutralisation et de stérilisation de l'eau (coût TTC 480 000 F environ) l'Agence de l'Eau apportera son concours financier (171 800 F) :

126 800 F sous forme de subvention (40 % sur 317 000 F H.T)

45 000 F sous forme de prêt sans intérêt sur 11 ans (15 %)

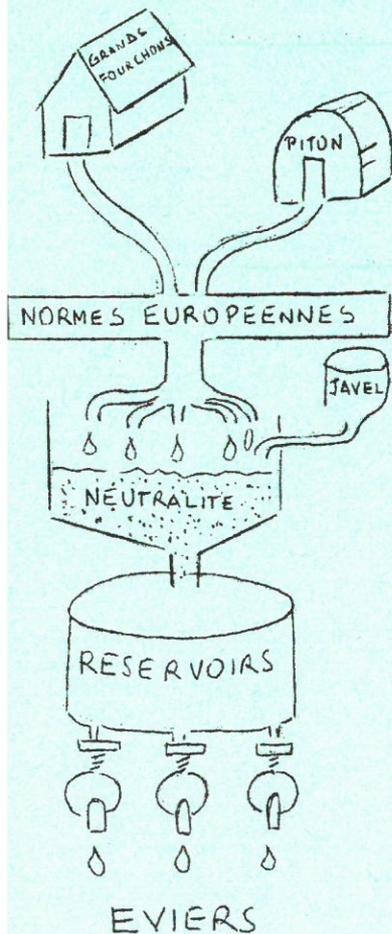
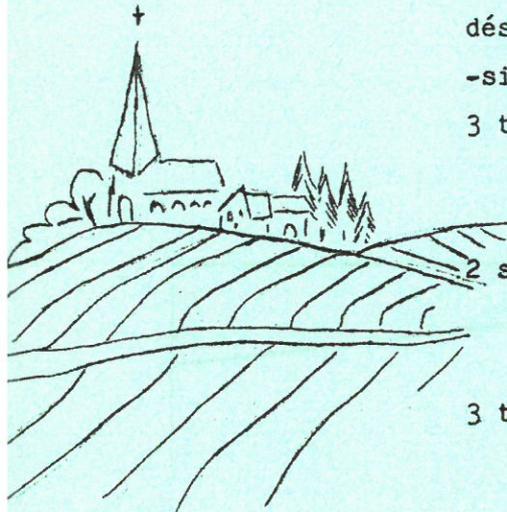
Trois conditions sont exigées pour bénéficier de cette aide

1. être associée à l'adjudication et à la réception des travaux,

2. protéger les captages et les faire déclarer d'utilité publique,

3. mettre en place des compteurs généraux sur les conduites de distribution (arrivée et départ des réservoirs) .

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention avec l'Agence. Il autorise par ailleurs le Maire à organiser avec la D.D.E, l'Agence de l'eau et la commission des travaux l'adjudication dès que la subvention du Conseil Général sera



notifiée à la commune, le Conseil Départemental d'Hygiène ayant émis un avis favorable au projet.

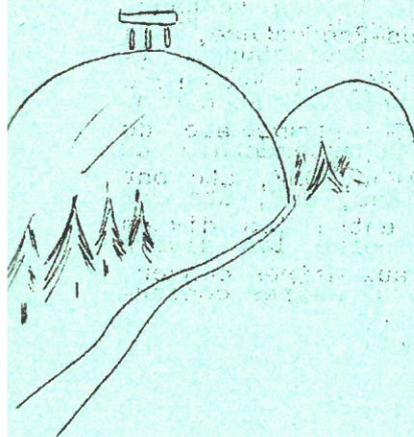


3. Chemin du Petit Paris :

Le Conseil accepte le devis établi par la D.D.E pour la réfection de la partie supérieure du chemin du Petit Paris soit 63 184 F TTC et sollicite la subvention utile du Conseil Général (30 367 F soit 57 % sur 53 275 F HT)

4. Pays d'Accueil du Donon :

Le Conseil renouvelle pour 1 992 son adhésion (1 731 F). Il ne renouvellera pour 1 993 que si la cotisation communale est en baisse notable. Dans cette hypothèse, il émet un accord de principe pour la création d'un SIVUT (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Touristique) et décide le principe de la mise en oeuvre en 1 993 d'une taxe de séjour sur le territoire communal. Cette taxe, payée par les touristes pour les nuitées passées en hôtel ou gîtes serait versée au SIVUT pour le compte du Pays d'Accueil du Donon.



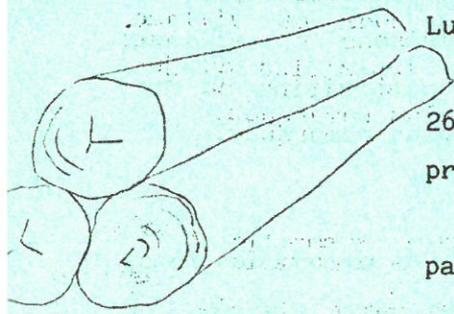
5. Vente de grumes :

4 lots de grumes de chêne étaient en vente le 10 avril à Lunéville.

Les lots N° 259 parcelle 4, N° 261 parcelles 25 et 26, N° 262 parcelles 4/ 25 et 26 ont été acquis par la Sté HERLE aux prix respectifs de 30 000 F, 27 000 F et 34 500 F.

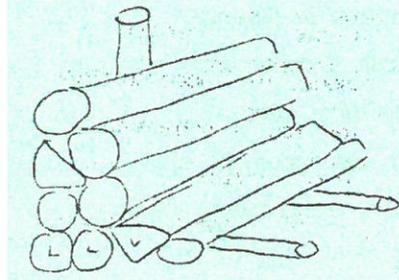
Le lot N° 260 (parcelles 1 et 2) a été acheté 16 500 F par la Sté S.E.F.

Total de la vente 108 000 F.



6. Affouages :

M. WIPF bûcheron adjudicataire de la coupe affouagère devait terminer pour le 15 avril 1 992 les 600 stères de bois de chauffage prévus par O.N.F, selon les clauses figurant sur le contrat. A ce jour 150 stères environ seulement sont façonnés. Le Conseil décide que compte tenu des interventions de l'ONF restées sans suite, il convient d'appliquer à M. WIPF les pénalités de retard prévues (120 F par jour). Il charge le Maire de ce dossier en liaison avec la commission des Forêts.



Norme AFNOR
N° 44-041

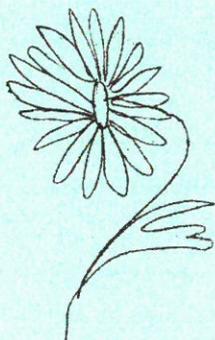
Ph Cadmium
 Bore (Bo) Chrome (Cr)
 Molybdène (Mo)
 Cuivre (Cu) Mercure
 Nickel
 Plomb
 Sélénium Cobalt
 MgO/ha
 CaO/ha/an

7. Boues de papeterie :

Le Maire fait le point sur ce dossier délicat, sur ses interventions, et celles de l'ASVPP. Chacun est conscient qu'il faut trouver des solutions pour évacuer, si possible en les valorisant, les boues produites par les stations d'épuration des papeteries (Matussière Forest, Clairefontaine, Boucher notamment). Cette valorisation comme engrais agricole doit se faire dans le strict respect de la réglementation en vigueur, en particulier du règlement sanitaire départemental

Il y va de la santé publique. Or les Sociétés chargées par les industriels de la valorisation des boues ne respectent pas ce règlement et ont possibles à ce titre de procès verbaux. Le Ministère de l'Environnement, la Sous-Préfecture, la D.R.I.R.E. (Direction Régionale de l'Industrie la Recherche et Environnement), D.D.A.S.F. (Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts) l'Agence de l'Eau, ONF, etc ont été saisis. Une concertation est en cours entre les divers partenaires. Le résultat devrait être soumis aux Maires concernés en ultime étape. A suivre....attentivement.

Santé publique ?



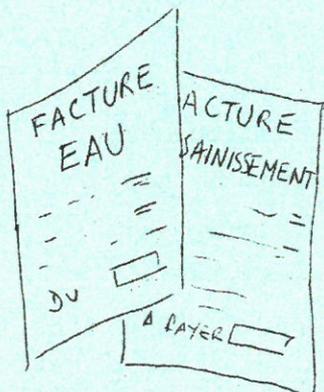
8. Villages/maisons fleuries :

Le Conseil décide que cette année encore, Thiaville participera au concours départemental des maisons et villages fleuris. La somme de 1 200 F sera mise à disposition du jury communal pour récompenser les efforts les plus remarquables.

9. Eau / Assainissement :

En 1993, deux factures seront établies : une pour la consommation d'eau, une autre pour l'assainissement. Les deux factures seront adressées aux abonnés simultanément avec deux échéances pour le paiement. Cette mesure (qui alourdit le travail du Secrétariat de Mairie) permettra cependant de vous aider dans la gestion de votre budget familial en fractionnant la dépense.

. Par ailleurs, le Conseil engagera une réflexion sur l'opportunité de maintenir ou non le caractère de propriété privée des compteurs, canalisations et vannes, (situation actuelle) et qui présente les inconvénients suivants : pas de subventions possibles pour renouveler les branchements dans un projet général, compteurs défectueux (voire même hors service), difficulté pour les particuliers de les faire réparer, coût d'achat à l'unité



élevé, travaux à la charge des abonnés depuis la conduite municipale, parc de compteurs non homogène, etc.....

La commission des eaux est chargée de l'étude de ce dossier dont l'éventuelle mise en oeuvre (si elle était décidée) ne se ferait sans doute que progressivement et certainement pas avant plusieurs années.

10. Station de neutralisation :

Le conseil autorise le Maire à acquérir sur les consorts LITAIZE / CATHERINE une superficie de 240 m2 environ de terrain contigu aux réservoirs pour y implanter la station de neutralisation, au prix de 250 F. Il désigne Mr VIBRAC notaire à Raon l'Etape pour établir l'acte et les documents préalables utiles et autorise le Maire à signer l'achat le moment venu. Le Maire remercie les vendeurs pour leur sens civique.

11. Divers :

Le Maire fait le point sur 2 acquisitions foncières en cours, sur les travaux réalisés, sur les résultats de l'adjudication de l'école (dernière phase) sur la pose des compteurs généraux d'eau aux réservoirs, sur l'étude SAFEGE. Il répond aux diverses questions et lève la séance à minuit.

LA VIE DU VILLAGE

Décès :

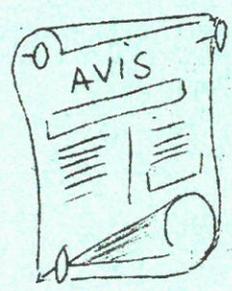
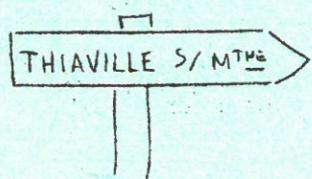
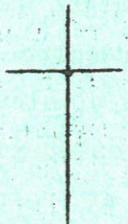
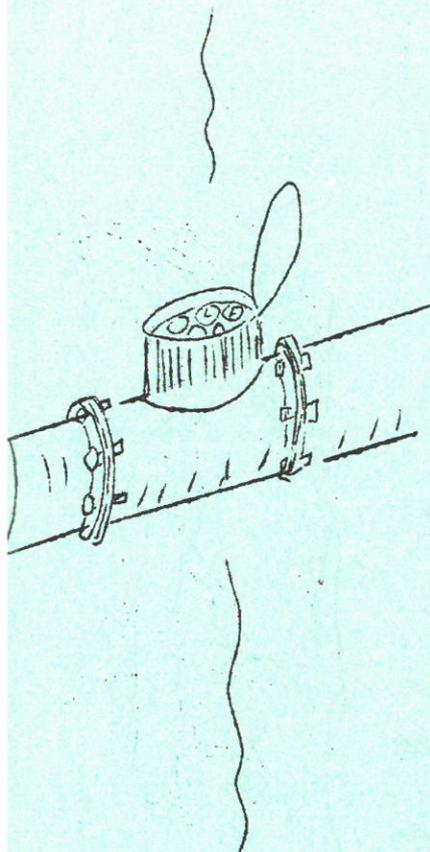
Le 17 avril 1992 est décédé à son domicile Chemin de Grand Rupt M. Michel COMTE, à l'âge de 41 ans. A son épouse, à son fils et à la famille dans la peine nous présentons toutes nos condoléances.

Nouveaux habitants :

M. Alain DURAND et Melle Annie BRICE se sont installés au N° 6 de la Rue de la Gare. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- | | |
|---|------------------|
| 30 mai : Réunion des Maires Adjoints du Canton | Municipalité |
| 30 mai : Exposition d'arts plastiques J. Callot | Ecole |
| 30 mai : Soirée Cabaret | Foyer Rural |
| 31 mai : Fête des Mères à Lachapelle | Foyer Rural |
| 27 juin : Spectacle danse et musique | Ecole |
| 14 juin : Football | Foyer Rural |
| 20 juin (ou 21) Méchoui des Sapeurs Pompiers | Sapeurs Pompiers |



OFFICE RELIGIEUX (suite)

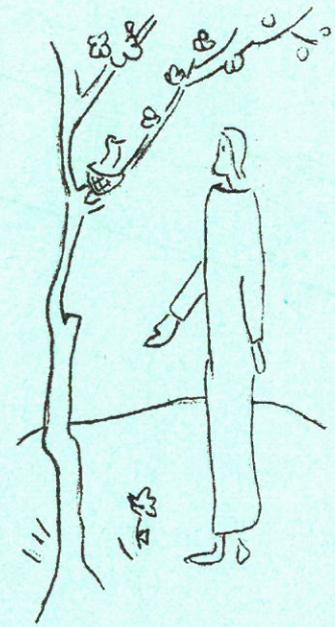
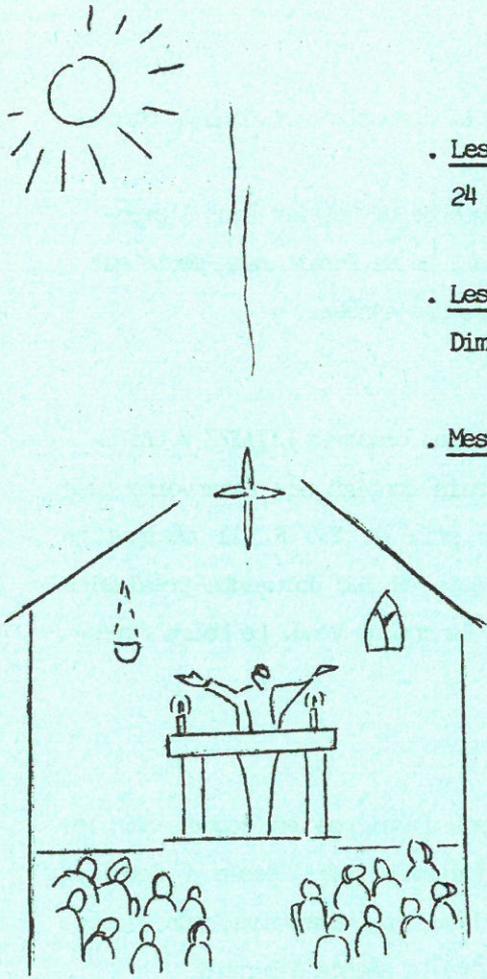
• Les communions :

24 mai à 10 H 30 à THIAVILLE- 31 mai à BERTRICHAMPS

• Les professions de foi :

Dimanche de Pentecôte 7 juin 10 H 30 à THIAVILLE

- Messes : Dimanche 2 août 10 H 30 à THIAVILLE
- Samedi 8 août 18 H 00 à LACHAPELLE
- Samedi 15 août 9 H 00 à THIAVILLE
- Dimanche 16 août 10 H 30 à BERTRICHAMPS
- Dimanche 23 août 10 H 30 à THIAVILLE
- Dimanche 30 août 10 H 30 à BERTRICHAMPS
- Dimanche 6 septembre 10 H 30 à THIAVILLE
- Samedi 12 septembre 18 H 00 à LACHAPELLE
- Dimanche 13 septembre 10 H 30 à BERTRICHAMPS
- Dimanche 20 septembre 10 H 30 à THIAVILLE
- Dimanche 27 septembre 10 H 30 à BERTRICHAMPS



**** CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS ****

A l'approche des vacances d'été, le service des cartes d'identité et passeports de la Sous-Préfecture connaît un afflux considérable de demandes et malgré tous les efforts réalisés par le personnel, il en résulte un allongement des délais conduisant à une attente de plusieurs semaines. Alors, un conseil futé: n'attendez pas les derniers jours pour renouveler vos cartes et passeports et faites vos demandes sans tarder!

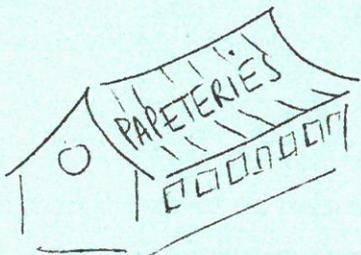


NETTOYER et BALAYER devant et autour de chez soi n'est pas question d'argent
mais demande seulement un peu de VOLONTE ...

**** ENQUETE PUBLIQUE ****

Une enquête publique visant à régulariser la situation administrative de l'ensemble des activités des Papeteries MATUSSIÈRE et FOREST de RAON L'ETAPE aura lieu du 29.05.92 au 29.06.1992.

M. Christian ADAM est nommé commissaire enquêteur et



siègera à la Mairie de RAON L'ETAPE le vendredi 29/05 de 9H à 12H, le vendredi 05/06 de 14H à 17H, le lundi 15/06 de 9H à 12H, le lundi 29/06 de 14H à 17H.

Le dossier de l'enquête est accessible à la Préfecture des Vosges et à la Mairie de RAON L'ETAPE où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

**** EAU ****

Comme vous avez pu le lire dans un ENTRE-NOUS précédant et au vif regret de vos élus, le prix de l'eau et de l'assainissement vient de subir une forte augmentation: 6,50 le m³ tout compris. Inutile de se voiler la face et de vous tenir un langage hypocrite: on peut dire que ce prix n'a rien de définitif et que d'autres majorations (que nous espérons plus légères) suivront. C'est le prix à payer si nous voulons assurer la protection de notre environnement au 21^e siècle, celui de nos enfants, et préserver autant que faire se peut la santé publique des habitants.

Dans cette situation, il est impérieux pour votre porte monnaie de bien surveiller votre consommation en eau: limiter les utilisations non indispensables, débusquer les fuites et suintements anormaux, ne pas arroser le jardin si la météo annonce de la pluie, etc ... Cela paraît évident ... et pourtant lorsque le garde champêtre relèvera votre compteur, il est tout aussi évident qu'il ne pourra rien faire d'autre que lire le nombre de m³ utilisé ... à multiplier par 6F50 ... somme qu'il ne vous restera plus qu'à verser au Percepteur! C'est toute l'année qu'il nous faut tous penser que "petites fuites permanentes font une grosse facture annuelle"!

**** EMPLOIS FAMILIAUX ****

Vous avez besoin d'assurer la garde de vos enfants

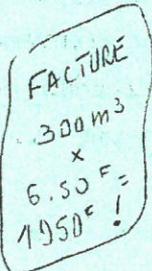
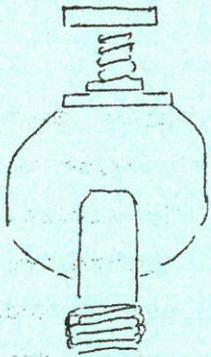
d'une personne pour tenir votre maison

d'une présence auprès d'une personne agée ou handicapée

d'un soutien scolaire à domicile

d'une aide pour faire les courses, ...

ce sont des emplois familiaux et embaucher c'est facile.

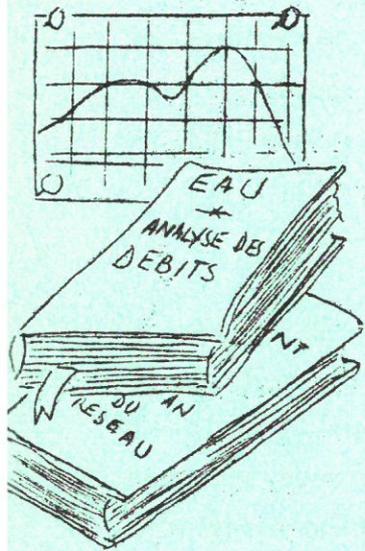


PLUS DE LOISIRS
ET
MOINS D'IMPÔTS

Du lundi au vendredi, de 14H à 18H, et jusqu'au 30 juin, appelez le 83.73.46.66, numéro unique pour tout l'arrondissement.

**** ETUDE EAU ET ASSAINISSEMENT ****

La Société Alsacienne S.A.F.E.G.E., spécialisée dans l'étude des problèmes d'eau et d'assainissement a réalisé du 11 au 22 mai un diagnostic de notre réseau de distribution d'eau et l'étude de notre assainissement. Ces deux importantes études ont été demandées et partiellement financées par l'Agence de l'Eau. Des relevés, des mesures de débit, de pression, des examens des regards, etc ... ont été réalisés de jour ou de nuit par les techniciens de cette société. Ils seront utiles pour la gestion du réseau d'eau à l'avenir et pour les travaux qui seront à réaliser à l'avenir pour l'assainissement.



**** UN VILLAGE PROPRE ****

Ce n'est pas seulement l'affaire de vos élus ... certes, le Conseil Municipal prend des décisions à cet effet et les employés communaux oeuvrent pour fleurir et nettoyer. Mais un village propre, accueillant, coquet, c'est d'abord et surtout l'affaire de ses habitants.

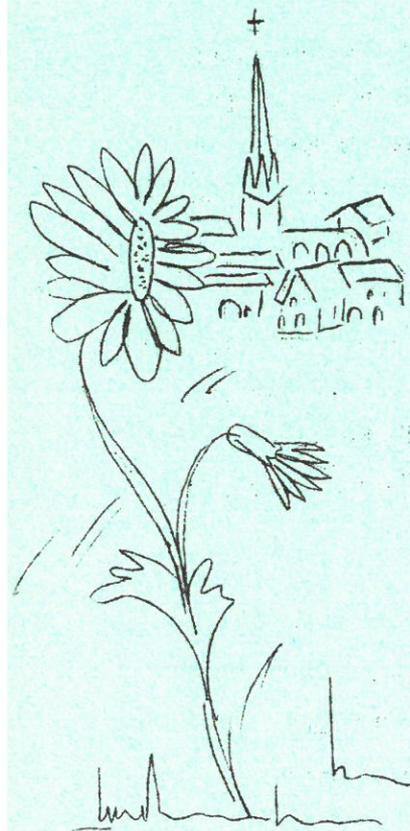
Avoir un peu d'amour propre pour nettoyer, pour débarasser devant chez soi ne coûte pas un sou ...! Et pourtant en certains endroits, une action énergique serait la bienvenue! Quelques pots sur une fenêtre, quelques plantes vivaces dans un parterre ne constituent pas une dépense somptuaire ... et c'est tellement plus joli!

Avec ceux qui ont déjà oeuvré dans le passé, avec la municipalité, tous ensemble ... nettoyons et fleurissons notre village! Pour nous d'abord, pour nos voisins, pour les autres Thiavillois et pour les touristes, valorisons notre commune! Merci de vos efforts en ce sens.

**** CLIN D'OEIL ** (suite)**

Suite des "perles" trouvées dans du courrier à destination de diverses Administrations et Services:

- "Ma femme étant malade, j'en ai pris une plus jeune pour la remplacer; comme c'est une jeune fille, dites moi ce que je dois en faire".



- "Je vis maternellement avec ma concubine".
- "Depuis que le docteur a dit à mon mari de prendre de la courtisane, il va beaucoup mieux".
- "Avoir des enfants n'est pas à la portée de toute les bourses".
- "Est-ce que j'ai droit au Fonds de Solidarité ?"
- "Vos 200 kg de charbon sont partis en fumée."
- "Elle a mis des braguettes dans ses cheveux."

(A suivre)

**** TRAVAUX CLASSE MATERNELLE ****

A l'issue de l'appel d'offre, le bureau réuni le 07 Mai 1992 a désigné les entreprises suivantes pour réaliser les travaux de la classe maternelle: Maçonnerie, démolition et plâtrerie: M.RAPPINE, Menuiseries: M.VOURIOT, Menuiseries pédagogiques: M.DAILLOT, Electricité: M.MORQUE, Peintures: M. J.P. MARCHAL, Sols souples: M. D. MARCHAL.

Le début des travaux est prévu début juillet.

**** EN DIRECT ... DE L'ECOLE ****

1 Inauguration à l'école.

M. SOITIN Inspecteur de l'Education Nationale, Mrs JACQUEL et MERCY Maires ainsi que les parents d'élèves étaient présents à l'école le 22 Mai afin d'assiter à la présentation de 100 livres dont l'Inspection Académique vient de faire don à l'école de THIAVILLE après que le projet pédagogique rédigé par les enseignantes ait été choisi parmi les projets du département comme justifiant de l'opportunité de ce don.

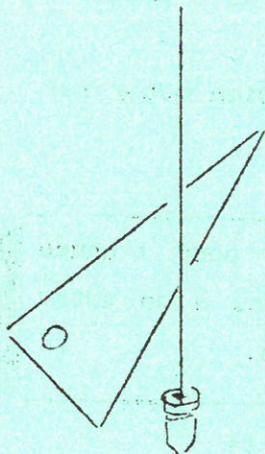
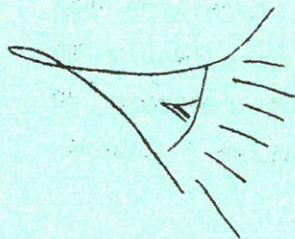
2 Exposition d'arts plastiques

Les travaux d'Art plastiques des enfants de l'école, après avoir été exposés à THIAVILLE dans le préau de l'école du 30 Mai de 15H à 18H, rejoindront les travaux d'autres élèves du département.

Ils seront exposés à la MJC Henri Bazin de NANCY du 03 au 17 juin dans le cadre d'une exposition départementale consacrée à Jacques Callot, graveur lorrain, pour le 400 ème anniversaire de sa naissance.

3 Spectacle

Les enfants de l'école se produiront le 27 juin à 15 heures au Foyer Rural de THIAVILLE dans un spectacle de danse, théâtre et chant où ils espèrent que vous viendrez nombreux les applaudir.



BRAVO
à l'école de
THIAVILLE !!!

VENEZ TRÈS
NOMBREUX
LES APPLAUDIR
SUR LA SCÈNE



Ca va faire
des
meilleurs ...

NOTEZ LE
sur votre agenda

4 Baptêmes de l'air

Cette année encore, l'année scolaire se terminera par une grande joie pour les élèves de CM2 quittant l'école de THIAVILLE pour le collège, puisqu'ils pourront recevoir un baptême de l'air offert par la coopérative scolaire à l'aérodrome de REMOMEIX.

5 Kermesse à l'école

Elle se déroulera le samedi 04 juillet à l'école à partir de 16 heures. Venez nombreux!
Nous acceptons tous les lots dont vous voudrez bien doter nos différents stands. (Objets en bon état)

6 Inscriptions

Mme BERNARD inscrira les nouveaux élèves pour l'année scolaire 1992/1993 tous les soirs à 16 heures ou à un autre moment sur rendez-vous, ceci à partir du 1er juin.

très important →

** ON NOUS PRIE DE FAIRE PART **

1 CLUB DE VOILE DE PIERRE PERCEE

Outre la navigation libre avec les bateaus ou planches à voile, il est proposé:

Stages de voile pour tout public, dès 7 ans, en juillet et août avec des planches à voile spéciales tout petits et dériveurs Optimist.

Régate 4/5 juillet: Coupe de la Cristallerie GROSS sur le lac de 300 ha.

Initiation à la voile en août -4 semaines pour 40 enfants par séjour avec ramassage quotidien par bus spécial passant à THIAVILLE. Repas de midi tiré du sac. Activités secondaires: baignade surveillée, jeux, promenades en forêt. Encadrement par animateur BAFD et BAFA Moniteur Voile; Tarifs: 1 semaine 400 Fr, 2 semaines 750 Fr, 3 semaines 1000 Fr.

* Stages de formation de monoteurs dériveurs/catamarans en fin de saison

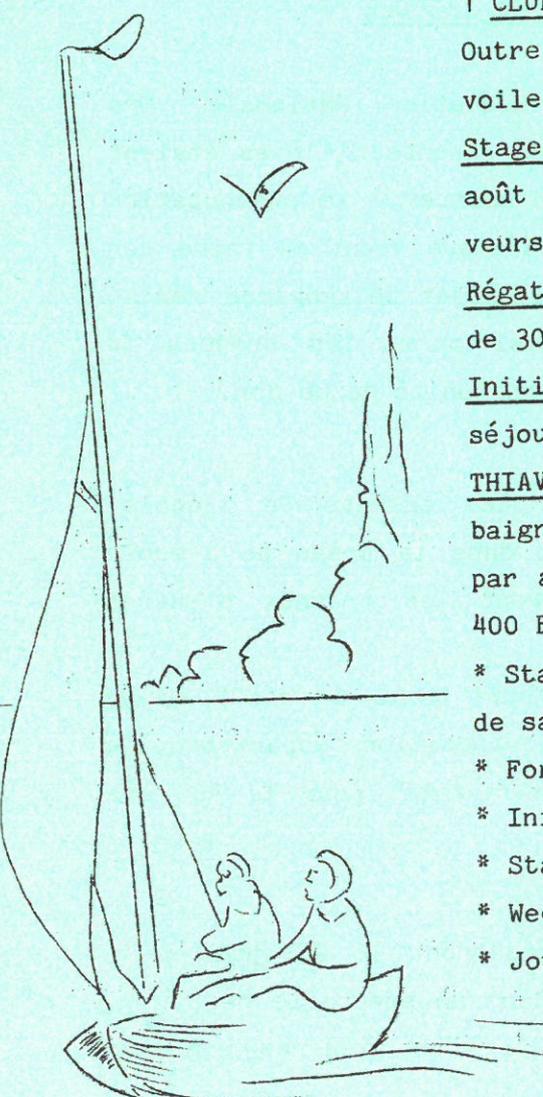
* Formation au permis bateau mer et fleuve

* Initiation à la régata sur voiliers habitables et dériveurs

* Stage de réparation résine/fibre de verre

* Week end croisière en mer sur demande

* Journées voile/loisirs, barbecue ...



Renseignements: Patrick JEANNOT Tel 83 75 35 36

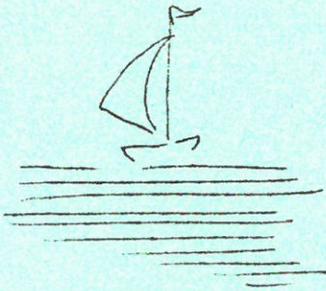
A. HUMBERT Tel 83 42 24 46

Quelques dépliants sont disponibles en Mairie

2 STAGE CANOE - KAYAK

Le Pays d'Accueil du Donon organise du 15 au 22 juin un stage canoe-kayak pour former des accompagnateurs susceptibles d'encadrer des groupes.

Pour tous renseignements, s'adresser à Géraldine GRUNY, Agent de Développement du Pays d'Accueil. Tel 29.51.05.56



** DICTONS DU MOIS **

En Mai

Fâ c'que t'pyâ.

Quand i pyû a mêtelle

Les vèches ont do lécé.

Eprè lè Saint-Servais,

I n'é pu d'gealêille.

S'i jale è lè Saint-Urbain S'il gèle à la Saint-Urbain

Ni vîn, ni pain.

Quand mâille sré chaû

Septempe riré haût.

En Mai

Fais ce qu'il te plait.

Quant il pleut en mai

Les vaches ort du lait

Après la Saint-Gervais,

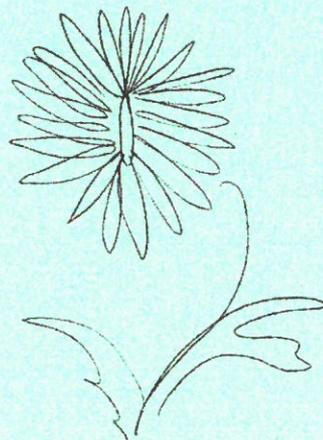
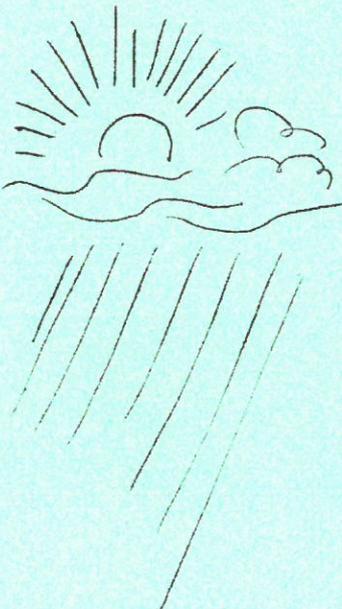
Plus de gelée.

S'il gèle à la Saint-Urbain

Ni vin, ni pain.

Quant mai sera chaud

Septembre rira haut.



Dépôt légal: 328/80

Imprimerie: Mairie de THIAVILLE/Meurthe

Directeur: JACQUEL M.

